

# Communiqué de presse

Paris, le 21 avril 2016

## En route vers 10 % de gaz renouvelable en 2030

**En 2015, avec 17 sites d'injection, le gaz renouvelable est devenu une réalité. Aujourd'hui, le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et les gestionnaires de réseaux de gaz - GRDF, GRTgaz, le SPEGNN et TIGF - publient le premier Panorama du gaz renouvelable, un état des lieux d'une filière en pleine croissance et dont les premiers résultats confirment le fort potentiel de développement. Outre les informations qu'il comporte, ce document traduit l'engagement collectif des acteurs afin de promouvoir le gaz renouvelable et, plus spécifiquement, le biométhane.**

### Une filière au service des ambitions de la Loi de Transition Énergétique

Pour la première fois, le gaz renouvelable se voit fixer un objectif. En effet, la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), promulguée le 18 août 2015, fixe à 10 % la consommation de gaz renouvelable à l'horizon 2030. Le récent développement de la filière et les retours d'expérience positifs sur les premiers sites d'injection prouvent que le biométhane est une énergie à fort potentiel qui trouve toute sa place dans le mix des énergies renouvelables. L'année 2015 aura marqué le décollage de la filière avec 11 nouveaux sites injectant dans les réseaux exploités par GRDF et, pour la première fois, dans ceux de GRTgaz, TIGF et réseau GDS. Au total, 82 GWh de biométhane ont été injectés dans les réseaux de gaz français, soit une progression de 160 % par rapport à 2014.

### Un modèle d'économie circulaire

La France a fait le choix d'orienter la filière vers un modèle d'économie circulaire qui permet de valoriser les déchets, de produire du gaz renouvelable et de développer de nouveaux usages tels que le bioGNV, aussi appelé biométhane carburant.

### Une solution d'avenir pour réduire les gaz à effet de serre

Réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> à toutes les étapes du processus, la filière de l'injection du gaz renouvelable a permis l'économie de 15 000 tonnes de gaz à effet de serre en 2015, et pour la seule année 2020, elle devrait permettre d'économiser 750 000 tonnes.

### Un secteur porteur de création d'emplois

À l'horizon 2020, la filière biogaz dans son ensemble, incluant l'injection et la distribution de biométhane carburant, devrait permettre la création de plus de 10 000 emplois de développement/construction et de près de 5 000 emplois permanents d'exploitation/maintenance.

Depuis le début de l'année, 3 nouveaux sites injectent dans les réseaux, et près de 200 projets de raccordement sont à l'étude pour une capacité de production estimée à près de 4 000 GWh/an.

« Ce premier état des lieux montre un réel engagement de tous les acteurs et des performances techniques qui vont au-delà des projections. Pour atteindre les objectifs fixés par la Loi de Transition Énergétique il nous faut maintenant des mesures adaptées pour encourager et dynamiser le développement de nouveaux sites », déclare Jean-Louis BAL, Président du SER.

À l'horizon 2030, les acteurs estiment que 30 TWh de biométhane seraient injectés à partir de 1 400 sites, soit 5,5 millions de tonnes de gaz à effet de serre évitées. L'essor de la filière passera notamment par une simplification de la réglementation et par des mécanismes de soutien adaptés.

#### Les chiffres clés en 2015 :

- 17 sites d'injection
- 82 GWh de biométhane injectés dans les réseaux de gaz naturel
- 279 GWh/an de capacité maximale de production de biométhane installée
- Environ 200 projets d'injection recensés dans la file d'attente\*
- 15 000 tonnes de gaz à effet de serre évitées grâce au biométhane

\*Un projet est intégré dans la file d'attente de raccordement lorsqu'il atteint la commande de l'étude de phase II : étude de faisabilité ou détaillée.

#### Des retours d'expérience très positifs :

- 70 à 80 % des sites d'injection atteignent leur débit nominal, voire plus, dès la mise en service ou dans un délai très court de 3 à 4 semaines.
- Près des 2/3 des sites en service (hors ordures ménagères) ont demandé une augmentation de capacité.

## À propos de GRDF

Principal distributeur de gaz naturel en France, GRDF exploite et développe le réseau de distribution de gaz naturel dans plus de 9 500 communes. Propriété des collectivités, ce réseau de près de 200 000 km favorise l'émergence du biométhane. En accompagnant tous les porteurs de projet, GRDF concrétise son engagement à développer des solutions innovantes au service de la transition énergétique des territoires. GRDF réalise les études de faisabilité, les prestations d'injection de biométhane sur le réseau (comptage, contrôle de la qualité et régulation de la pression). Enfin, l'entreprise est en charge du registre des garanties d'origine depuis décembre 2012.

Contact presse GRDF :

@ : [grdf-nat-presse@grdf.fr](mailto:grdf-nat-presse@grdf.fr)

] : 01 71 19 18 11

Pour suivre GRDF sur twitter : @GRDF

[www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)

## À propos de GRTgaz

GRTgaz est l'un des leaders européens du transport de gaz naturel et un expert mondial des réseaux et systèmes de transport gazier.

En France, GRTgaz possède et exploite 32 320 km de canalisations enterrées et 27 stations de compression pour acheminer le gaz entre fournisseurs et consommateurs (distributeurs ou industriels directement raccordés au réseau de transport). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la continuité d'alimentation des consommateurs et commercialise des services de transport aux utilisateurs du réseau.

Acteur de la transition énergétique, GRTgaz investit dans des solutions innovantes pour adapter son réseau et concilier compétitivité, sécurité d'approvisionnement et préservation de l'environnement.

Contact presse GRTgaz :

Claire MAINDRU

@ : [claire.maindr@grtgaz.com](mailto:claire.maindr@grtgaz.com)

] : 01 55 66 40 84 –

Pour suivre GRTgaz sur twitter : @GRTgaz

<http://www.grtgaz.com>

## À propos du SPEGNN

Le SPEGNN regroupe 29 entreprises locales de distribution (ELD) gaz, au plus proche des territoires. Elles assurent la distribution de 5 % du gaz consommé sur le territoire national. Partenaires des collectivités dans le déploiement de la transition énergétique, elles accompagnent les porteurs de projet d'injection de biométhane. Innovantes et engagées, c'est sur leur territoire que le premier site d'injection de biométhane produit à partir de boues de stations d'épurations des eaux urbaines a été réalisé.

## À propos du SER

Le Syndicat des Energies Renouvelables regroupe 380 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 80 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les acteurs de l'ensemble des filières des énergies renouvelables : biomasse (Commission FBE), bois énergie, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique. Ses missions sont de promouvoir les énergies renouvelables et défendre les intérêts des professionnels du secteur en développant des filières industrielles dynamiques et durables.

Contact presse SER :

Françoise JOUET

@ : [francoise.jouet@enr.fr](mailto:francoise.jouet@enr.fr)

] : 01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

Pour suivre le SER sur twitter : @ser\_enr

[www.enr.fr](http://www.enr.fr) | [www.acteurs-enr.fr](http://www.acteurs-enr.fr)

## À propos de TIGF

Transport de grande capacité, stockage entre les producteurs et les distributeurs, TIGF est le maillon incontournable de la chaîne gazière.

Au carrefour de l'Europe, TIGF jouit d'une position stratégique à l'international, TIGF achemine le gaz vers les réseaux de distribution publique du grand Sud-Ouest et vers le reste de la France. TIGF assure les interconnexions qui garantissent la sécurité d'approvisionnement en Europe dans des conditions de compétitivité, de qualité et de sécurité optimales. TIGF représente 14 % du réseau français de gazoducs de grand transport et 24 % des capacités françaises de stockage de gaz.

Contact presse TIGF :

Bernard Le Page

@ : [bernard.le-page@tigf.fr](mailto:bernard.le-page@tigf.fr)

] : 05 59 13 36 81 / 06 18 09 65 63

Service Communication TIGF

<http://www.tigf.fr/>